

Réponse de l'ARTAC aux critiques formulées à propos de l'origine environnementale des cancers de la prostate aux Antilles Françaises.

Quatre pages de critiques formulées par quatre médecins dont aucun n'a une expertise internationale reconnue dans le domaine de la cancérologie, voilà en résumé ce à quoi il nous est demandé de répondre, faisant suite à l'un de nos derniers articles, publié dans une revue internationale à comité de lecture [1]. La nullité des critiques et leur caractère polémique expliquent sans doute que les auteurs de ces critiques aient préféré la presse pour se manifester.

L'ensemble serait risible si l'enjeu ne concernait des malades et si, faisant suite au rapport de l'ARTAC, indiquant que la situation sanitaire aux Antilles Françaises était devenue préoccupante [2], il n'y avait urgence à mettre en œuvre une politique de santé publique adaptée à cette situation, ce que tendent à faire les pouvoirs publics aujourd'hui.

Mais revenons sur quelques points précis. Nous n'avons bien sûr pas attendu les commentaires de nos quatre savants pour faire rectifier les 2 coquilles mentionnées, à savoir qu'il s'agit bien évidemment de la région sud-est de la Martinique et non pas sud-ouest (les cartes l'indiquent clairement) et que l'aldrine et la dieldrine sont classés par l'OMS en catégorie 3 et non 2B.

Pour le reste, les critiques ne s'apparentent malheureusement qu'à un bavardage pseudo-scientifique dont l'un des auteurs semble familier.

Comme l'indique clairement le titre de notre article [1], l'étude n'a pas la prétention de conclure au rôle des pesticides dans la genèse des cancers de la prostate, mais seulement – et c'est en cela qu'est la novation – que cette genèse est d'origine environnementale.

Mais que nos quatre savants se rassurent : trois nouveaux articles dans des revues internationales à comité de lecture sont en cours, dont un à paraître dans les trois prochains mois. Et nous tenterons alors de répondre à la question posée du rôle des pesticides dans la genèse non seulement des cancers de la prostate, mais aussi des cancers du sein.

En outre que notre ami Multigner se rassure puisqu'en outre l'article de Moustapha Dieye [3], nous nous sommes crus obligés de citer le sien [4], bien que datant de 2005, en expliquant pourquoi malheureusement nous ne pouvions pas tenir compte des données de prévalence qu'il mentionnait. Quant aux critiques formulées à l'encontre de la catégorisation CMR des pesticides organochlorés envisagés dans notre article, nous n'avons pas fait référence à la classification de l'Union Européenne (en cours de révision) mais seulement aux propriétés cancérogènes et/ou mutagènes et/ou reprotoxiques décrits récemment dans la littérature scientifique internationale, l'un des éléments de la triade étant selon nous suffisant pour justifier l'appellation.

De même doit-on répondre clairement à nos amis martiniquais en charge du registre de l'AMREC [5] que leur critique à l'égard de la divergence des courbes des taux d'incidence des cancers de la prostate en Martinique par rapport à la Métropole revient à nier ou à dénier la validité des données officielles de l'InVS dont nous nous sommes servis, que s'ils lisent attentivement notre article, la méthode que nous avons utilisée y est parfaitement décrite, et que contrairement à ce qu'ils affirment, il n'est fait aucunement mention de leurs résultats contradictoires dans le registre de l'AMREC [5], alors que les données de ce registre ne permettent même pas de les extrapoler. Faut-il en effet leur rappeler que le seul taux moyen d'évolution de l'incidence du cancer de la prostate qui apparaît dans ce rapport est de 7.80 % pour la période entre 1991 et 2000 (pages 139 et 141) et qu'ils ne peuvent rien conclure car

pour la France métropolitaine le taux a bien été estimé à 5.33 % mais pour la période 1978-2000 [6]. Or on ne peut comparer des taux que pour des périodes identiques.

Quant aux critiques concernant la mise en évidence par l'un d'entre nous (M. Martin) de concentrations très élevées de pesticides organochlorés dans le tissu graisseux des martiniquais, il n'a jamais été dit que la Martinique détenait le record du monde en matière de contamination du tissu graisseux (bien au contraire nous avons souligné que des taux comparables avaient été trouvés ailleurs), mais que ces taux de contamination en raison de leur élévation massive posaient le problème d'une éventuelle responsabilité des pesticides dans la survenue de ces cancers. C'est d'ailleurs ce qui est discuté au plan international et ce que nous discuterons dans un prochain article.

Avant de critiquer les autres, nos pseudo-savants pourraient peut être regarder dans leur assiette. Nous attendons toujours les publications scientifiques de Mr Multigner et collaborateurs concernant les études épidémiologiques réalisées en Guadeloupe, alors que ces études ont été entreprises depuis plusieurs années et qu'elles sont maintenant largement financées par l'Etat. Comme nous attendons toujours que nos amis martiniquais corrigent les nombreuses coquilles et erreurs du registre de l'AMREC [5]. Ainsi par exemple page 110, tableau 5 : les hommes martiniquais meurent de cancer du sein alors qu'ils ont une incidence quasi nulle (les hommes ayant été surement confondus avec les femmes) ou encore page 141, tableau 3 concernant les cancers de la prostate : le taux spécifique pour la tranche d'âge 80-84 en raison de son extrême faiblesse est aberrant par rapport aux autres tranches d'âges et aux données de la Métropole [6], ce qui est bien sûr en contradiction flagrante avec ce que l'on sait de l'incidence des cancers de la prostate à cet âge. En outre, de grâce, que nos amis martiniquais actualisent ce registre, puisque les dernières données officielles datent d'il y a 9 ans ! Ce qui est bien sûr maintenant devenu insupportable compte tenu des problèmes de santé publique posés et de l'urgence à les résoudre.

Plutôt que de polémiquer, le mieux serait sans nul doute de travailler sérieusement. C'est ce qu'attend l'opinion. C'est aussi ce qu'attendent de nombreux médecins antillais qui, au nom du serment d'Hippocrate se mobilisent dans le cadre d'un collectif qu'ils ont créé et qui, déçus par l'absence de résultats concrets en provenance des soi-disantes recherches entreprises dans les deux îles n'ont pas hésité à nous rejoindre, dans le cadre d'un groupe de travail international.

Références

1. Belpomme D, Irigaray P, Ossondo M, Vacque D, Martin M. Prostate cancer as an environmental disease: An ecological study in the French Caribbean islands, Martinique and Guadeloupe. *Int J Oncol.* 2009, 34: 1037-44.
2. ARTAC. Rapport d'expertise et d'audit externe concernant la pollution par les pesticides en Martinique. Conséquences agrobiologiques, alimentaires et sanitaires et proposition d'un plan de sauvegarde en cinq points. 2007.
3. Dieye M, Veronique-Baudin J, Draganescu C, Azaloux H. Cancer incidence in Martinique: a model of epidemiological transition. *Eur J Cancer Prev.* 2007, 16: 95-101.
4. Mallick S, Blanchet P, Multigner L. Prostate cancer incidence in guadeloupe, a French Caribbean archipelago. *Eur Urol.* 2005, 47: 769-72.

5. Dieye M, Escarmant P, Marez T, Draganescu C, Veronique-Baudin J, Salamon R, et al. L'incidence et la mortalité par cancer en Martinique de 1996 à 2000. registre des cancers de la Martinique. 2004.

6. Remontet et coll. Estimations nationales : tendances de l'incidence et de la mortalité par cancer en France entre 1978 et 2000. BEH. 2003, 41-2: 190-3.